

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/07/2024 au 30/06/2025			Au 30/06/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 810	17 450	4 360	6 383
Fonds commercial	67 000		67 000	67 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	19 990	18 224	1 766	5 764
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	120 844	85 390	35 453	40 909
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 800		5 800	5 800
ACTIF IMMOBILISÉ	235 444	121 064	114 379	125 856
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	219 077		219 077	154 541
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	19 140		19 140	10 113
Autres	404 554		404 554	284 712
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	145 618		145 618	131 713
Charges constatées d'avance	2 045		2 045	4 723
ACTIF CIRCULANT	790 433		790 433	585 802
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 025 877	121 064	904 812	711 658

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/07/2024	Du 01/07/2023
	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 20 000	20 000	20 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	2 000	2 000
Réserves : - Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	93 161	22 458
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	10 370	70 703
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	125 531	115 161
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour : - Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
- Au près des établissements de crédit	157 893	212 466
Emprunts et dettes : - Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		635
- Fournisseurs et comptes rattachés	490 986	274 933
Dettes : - Fiscales et sociales	47 093	45 698
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	83 310	62 764
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	779 282	596 497
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	904 812	711 658

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/07/2024 au 30/06/2025			Au 30/06/2024
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	1 016 044		1 016 044	1 072 210
Production vendue : - De biens - De services	21 162		21 162	2 860 -455
Chiffre d'affaires net	1 037 207		1 037 207	1 074 615
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			6 000	6 361
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits			8	6
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 043 214	1 080 982
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			416 659	502 882
Variation de stocks (marchandises)			-64 536	-5 162
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 076	3 407
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			486 187	269 201
Impôts, taxes et versements assimilés			4 925	9 731
Salaires et traitements			95 720	139 414
Charges sociales			5 450	19 908
- Amortissements sur immobilisations			22 876	24 461
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			37 857	18 652
CHARGES D'EXPLOITATION			1 014 215	982 494
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			28 999	98 488
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			35	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			35	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			5 040	6 517
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			5 041	6 517
RÉSULTAT FINANCIER			-5 006	-6 517
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			23 993	91 971

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		280
Sur opérations en capital	56	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	56	280
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		316
Sur opérations en capital	10 321	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 321	316
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-10 265	-36
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	3 359	21 232
TOTAL DES PRODUITS	1 043 306	1 081 262
TOTAL DES CHARGES	1 032 936	1 010 559
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	10 370	70 703

Certifié conforme
le 16/12/2025

7HEAVEN O

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 50 000 euros
Siège social : Lot d'Activités de Savannah - 29 rue Kovil, 97460 ST PAUL
888 781 358 RCS ST DENIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 1^{er} DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 1^{er} décembre,
A 8 heures 00,

La Société HOLDHEAVEN, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 30 000,00 €, dont le siège social est situé au 12 rue Lille 97420 LE PORT, immatriculée au RCS de ST DENIS, sous le n°887 614 295, représentée par Monsieur Maxime LECUELLE, agissant en qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 50 000 parts sociales de 1,00 euro composant le capital de la société 7HEAVEN O,

Associée unique de la Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, **Monsieur Maxime LECUELLE**, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

21

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 10 370 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	10 370 euros
Prélevé sur le compte « autres réserves »	39 630 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	50 000 euros
A titre de dividendes à l'associée unique.	
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 75 531 euros.	

Distributions antérieures de dividendes :

30/06/2023 : 100 000 euros distribué

30/06/2022 : 58 037 euros distribué

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est fait mention en annexe des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique prend acte que la gérance n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice écoulé. Elle décide qu'il en sera de même pour le nouvel exercice en cours.

L'associée unique décide la prise en charge par la société de ses frais généraux de direction, sur présentation de justificatifs.

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La Société HOLDHEAVEN

Prise en la personne de
M. Maxime LECUELLE



ANNEXE

Conventions réglementées - Art. L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce

- Le compte courant de l'associée unique, HOLDHEAVEN, présente un solde débiteur de 353 967 euros au terme de l'exercice écoulé.
- Avance de trésorerie versée par une société liée et dont le solde au terme de l'exercice s'élève à :
 - 62 700 euros : HOLDMAX
 - 16 222 euros : 7 HEAVEN SUD

M. Maxime LECUELLE

Gérant



7HEAVEN O

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 50 000 euros
Siège social : Lot d'Activités de Savannah - 29 rue Kovil, 97460 ST PAUL
888 781 358 RCS ST DENIS

RAPPORT DE GESTION

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE **CLOS LE 30 JUIN 2025**

Le soussigné **M. Maxime LECUELLE**, gérant de la société **7HEAVEN O** a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant son clos le 30 juin 2025 la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 037 207 euros contre 1 074 615 euros pour le précédent exercice.

Compte tenu des charges et des produits d'exploitation, l'activité de la Société s'est soldée par un bénéfice de 10 370 euros contre un bénéfice de 70 703 euros pour le précédent exercice.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement n'est à déclarer.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

L'objectif pour l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2025 est de développer l'activité.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, le **chiffre d'affaires** s'est élevé à 1 037 207 euros contre 1 074 615 euros pour le précédent exercice.

21

Le montant des **autres produits** s'élève à 6 008 euros contre 6 367 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **achats des matières premières et autres approvisionnements** s'élève à 9 076 euros contre 3 407 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **achats et variations de stock** s'élève à 361 199 euros contre 497 720 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **autres achats et charges externes** s'élève à 486 187 euros contre 269 201 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **impôts et taxes** a atteint 4 925 euros contre 9 731 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **salaires et traitements** s'élève à 95 720 euros contre 139 414 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **charges sociales** s'élève à 5 450 euros contre 19 908 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **dotations aux amortissements** s'élève à 22 876 euros contre 24 461 euros pour le précédent exercice.

Le montant des **autres charges** s'élève à 37 857 euros contre 18 652 euros pour le précédent exercice.

Les **charges d'exploitation de l'exercice** ont atteint au total 1 014 215 euros contre 982 494 euros pour le précédent exercice.

Le **résultat d'exploitation** ressort pour l'exercice à 28 999 euros contre 98 488 euros pour le précédent exercice.

Quant au **résultat courant avant impôts**, tenant compte du résultat financier de -5 006 euros (contre -6 517 euros pour le précédent exercice), il s'établit à 23 993 euros contre 91 971 euros pour le précédent exercice.

Après prise en compte du **résultat exceptionnel** de -10 265 euros (contre -36 euros pour le précédent exercice) et d'un montant d'impôt sur les sociétés de 3 359 euros (contre 21 232 euros pour le précédent exercice), l'exercice clos le 30 juin 2025 se traduit par un bénéfice de 10 370 euros contre un bénéfice de 70 703 euros pour le précédent exercice.

Au 30 juin 2025, le **total du bilan** de la Société s'élevait à 904 812 euros contre 711 658 euros pour le précédent exercice.

21

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 10 370 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice :	10 370 euros
Prélevé sur le compte « autres réserves »	39 630 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	50 000 euros
A titre de dividendes à l'associée unique.	
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 75 531 euros.	

Distributions antérieures de dividendes :

30/06/2023 : 100 000 euros distribué

30/06/2022 : 58 037 euros distribué

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISÉES
A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associé unique, en annexe au procès-verbal :

- Le compte courant de l'associée unique, HOLDHEAVEN, présente un solde débiteur de 353 967 euros au terme de l'exercice écoulé.
- Avance de trésorerie versée par une société liée et dont le solde au terme de l'exercice s'élève à :
 - o 62 700 euros : HOLDMAX
 - o 16 222 euros : 7 HEAVEN SUD

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il est également proposé de statuer sur la rémunération de la gérance.

M. Maxime LECUELLE

Gérant



7HEAVEN O

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 50 000 euros
Siège social : Lot d'Activités de Savannah - 29 rue Kovil, 97460 ST PAUL
888 781 358 RCS ST DENIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 1^{er} DECEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 10 370 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	10 370 euros
Prélevé sur le compte « autres réserves »	39 630 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	50 000 euros
A titre de dividendes à l'associée unique.	
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 75 531 euros.	

Distributions antérieures de dividendes :
30/06/2023 : 100 000 euros distribué
30/06/2022 : 58 037 euros distribué

Certifié conforme

Monsieur Maxime LECUELLE
Gérant

